



**COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES, DU MONDE COMBATTANT,
DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION**

**Audition des Conseillères et Conseillers des Français de l'étranger sur le thème des affaires
sociales, échange de bonnes pratiques**

*Rédigé par Michèle Malivel, vice-Présidente de la commission, élue des Français de l'île
Maurice*

Personnes auditionnées :

- Claude Bauchet, Conseiller des Français pour la Thaïlande et le Bénin
- Josiane Adjovi, Conseillère des Français de l'étranger pour le Bénin
- Zaida Slaiman, Conseillère des Français de l'étranger pour l'Arabie Saoudite
- Carole de Blesson Conseillère des Français de l'étranger en Italie du Centre, du Sud, Vatican, St Marin, & Malte
- Véronique Bévierre, Conseillère des Français de l'étranger aux Etats-Unis Texas-Houston
- Jacque Marie, ex-Conseiller consulaire en Haïti
- Régine Prato ex-Conseillère consulaire en Egypte

Notre commission a voulu entendre des conseillers ou d'anciens conseillers pour se sensibiliser aux problèmes qu'ils rencontrent localement.

Régine PRATO le Caire

Devant la précarité de certains compatriotes elle a créé une association Loi 1901 : la banque alimentaire.

Financée par les dons des sociétés françaises et avec un reste de réserve parlementaire inemployée.

Les produits sont achetés dans les magasins d'alimentation comme Carrefour. On donne des bons alimentaires sous forme de cartes aux femmes et aux enfants qui leur permettent d'acheter des produits alimentaires jusqu'à 2 mois éventuellement.

Les produits non utilisés sont stockés au Consulat.



La Banque a aussi un compte bancaire qui permet d'arrondir les retraites de certains employés locaux ayant fait leur carrière au Consulat mais en détresse avec la dévaluation de la monnaie.

Claude BAUCHET. Thaïlande

Il met l'accent sur les français ayant besoin de soins médicaux et ne pouvant adhérer à la 3^{ème} catégorie aidée de la CFE.

Dans ce cadre, la société de Bienfaisance enregistrée sous loi 1901 propose un financement du reste à charge de la catégorie aidée pour ceux qui n'ont pas les moyens ; elle a, certes, une subvention, mais il faut trouver un financement pérenne.

Il signale que l'accès à l'hôpital est parfois impossible à une certaine catégorie de compatriotes.

Dans un autre cadre, l'association reconnue d'utilité publique Français du monde-afde a permis, via sa section locale, de distribuer des aides spécifiques (valorisation entre 27 000 et 12 000 euros) à des auto-entrepreneurs affectés par la crise du covid-19 et leur a permis de se relancer ;

Josiane ADJOVI. Bénin

Elle souligne la fragilité financière de nombreux compatriotes qui ne peuvent avoir accès à la CFE.

Une OLES a été créée qui a des accords avec des médecins qui pratiquent les premiers soins et des pharmaciens qui font payer les médicaments à bas prix.

Carole de BLESSON. Italie

Le gouvernement italien avait issu un chèque de 400 à 500 euros pour les plus démunis mais il va mettre un terme à cette largesse.

Beaucoup de français vont se trouver sans ressources (personnes âgées, familles monoparentales) et commencent à interroger le Consulat.

Il existe 3 OLES qui sont en quelque sorte des agences d'aide sociale et sont soutenues par beaucoup d'associations françaises. Les aides Oles ne suffisent pas toujours.

L'autre problème est celui de la fiscalité. Avec les problèmes de change beaucoup de petits retraités sont soumis à d'énormes redressements fiscaux et ne peuvent payer.

Une équipe de professionnels a été mise en place pour les aider et leur apprendre à faire appel au système local.



Zaida SLAMAN. Arabie Saoudite

La Fédération FIBRE a fait des appels aux dons pour permettre à une jeune femme de faire sa dialyse jusqu'à sa prise en charge par la CFE.

Le problème important est que les gens ont beaucoup de mal à présenter leur dossier au Consulat pour la 3^{ème} catégorie aidée.

Jacques MARIE Haïti

Tout tournait autour du lycée français. Malheureusement la situation à Haïti est dramatique et les Français ont massivement quitté le pays. De 5000 ils ne sont plus que 1500 et dans une situation souvent précaire. Le tissu associatif est inexistant et on est incapable d'envisager un avenir. C'est hélas un constat d'échec, c'est donc un appel à l'aide que je lance ici.

Véronique BÉVIERRE. 3 circonscription USA Houston

Il y a aux États Unis d'Amérique une tradition énorme d'entraide, quand l'État ne fait pas, un citoyen va monter une association, une chaîne de soutien, lancer un appel à la communauté. Les « églises », écoles, clubs, divers et variés vont constituer un tissu associatif local assez remarquable. Les Français ne dérogent pas à la règle.

Il y a diverses Associations françaises sur la circonscription qui constituent une belle chaîne de solidarité. Avec deux Consulats Généraux sur la circonscription il y a un beau relais d'information et les 4 conseillers consulaires que nous sommes ont bien relayé et apporté les informations partout où nous le pouvions.

2 constats : le premier l'accompagnement de la France a le mérite d'exister et il faut souligner ce qui fonctionne.

Le deuxième c'est qu'il y a des initiatives locales qui méritent d'être signalées et qui peuvent mener à une dynamique de réseau.

Chantal Picharles nous apprend que l'OLEs de Grèce s'est tournée vers les supermarchés et ceux qui pouvaient donner des vêtements et du matériel pour pouvoir distribuer des paniers alimentaires et aider les gens en leur permettant d'acheter du matériel de seconde main. Le Consulat a beaucoup aidé.

Franck Barthélémy s'interroge sur le financement de la banque alimentaire (aide financière de gros groupes), demande à Claude Bauchet si son financement de 3^{ème} catégorie est



pérenne (on va rechercher des fonds et il demande d'étudier ce que la COTAM rapporte aux caisses de l'état).

Pour Haïti il se demande si on peut trouver une solution comme le Liban.

Régine PRATO dit que dans sa commission précédente elle avait étudié un moyen de trouver moins cher que la CFE avec les compagnies d'assurance. Elle ajoute qu'il y a des réseaux à exploiter.

Michèle MALIVEL attire l'attention sur la qualité des organismes locaux qui fonctionnent remarquablement et recommande de les consulter pour venir en aide à nos compatriotes.

Florian BOHÈME souligne que certains compatriotes, au même titre qu'avec le RSA en France, n'osent pas demander des aides.

Les aides sociales ne sont pas inscrites dans la loi, ce n'est pas un droit automatique lorsque l'on habite à l'étranger, même si elles sont inscrites dans le programme 151.

Le rôle des élus est d'informer et d'accompagner ces personnes.

MEMBRES DE LA COMMISSION

Président : M. Florian BOHÈME

Vice-présidente : Mme Michèle MALIVEL

Liste des membres

M. Franck BARTHELEMY

Mme Laetitia BERT

M. Olivier DELLAPINA

M. Hugues LE CARDINAL

M. Claude LÉVY

Mme Yolande PERRIN MATEO

Mme Francine WATKINS

Mme Khadija BELBACHIR-BELCAID

Mme Hélène DEGRYSE

M. Denis GLOCK

Mme Elise LEGER

M. Benoît MARIN CUDRAZ

Mme Chantal PICHARLES

Pour information

Ce compte rendu ne relate pas l'intégralité du rapport des travaux de la commission des Affaires Sociales, du Monde Combattant et de l'Emploi et de la formation.